



*Au service
des peuples
et des nations*



With funding by the European Union



WWF *for a living planet*[®]

Gouvernance, politiques de gestion des ressources marines et
réduction de la pauvreté dans l'Écorégion WAMER

Plan d'actions national de la Guinée 2012-2016

Projet WAMER

Version Finale

Décembre 2012

Table des matières

1) Contexte - Guinée.....	3
2) Perspectives - Guinée	Erreur ! Signet non défini.
3) Vision et enjeux du projet WAMER en Guinée	Erreur ! Signet non défini.
Vision du projet WAMER.....	5
Enjeux.....	6
4) Axes stratégiques.....	11
Présentation synthétique des axes stratégiques.....	12
Niveaux de priorités des objectifs.....	13
Présentation détaillée des axes stratégiques et objectifs spécifiques.....	Erreur ! Signet non défini.
5) Grille d'indicateurs.....	25
6) Fiche d'identification de projets.....	27

1) Contexte - Guinée

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture est l'une des principales sources d'approvisionnement des populations en protéine animale et de mobilisation des recettes. La politique du Gouvernement en matière de pêche vise à augmenter la contribution du secteur au PIB en faisant passer son taux de croissance à 4,5% en 2011 et 4,8% en 2012.

C'est pour ces raisons que le Ministère de la pêche et de l'Aquaculture a élaboré un premier bilan de ses activités et de ses résultats sur près d'une décennie, dans la période 1984 – 2001. Une revue du parcours est faite depuis les premières actions de planification de développement du secteur en 1987 avec l'élaboration de la stratégie du développement de la Pêche Industrielle qui visait (i) l'autosuffisance alimentaire en matière de protéines animales et l'augmentation de la consommation de poissons et l'intégration à l'économie nationale de la valeur ajoutée sectorielle dont une grande partie est réalisée à l'extérieur du pays par une exploitation industrielle extravertie.

C'est alors que le Schéma Directeur de la Pêche et de l'Aquaculture fut réactualisé en 2001 et la stratégie sectorielle pêche fut abordée sous l'angle de l'accès équitable des populations aux ressources et aux fruits de la croissance pour mieux lutter contre la pauvreté en Guinée. Dans ce contexte, diverses études se sont succédées dont les diagnostics et conclusions ont facilité l'identification de quatre axes stratégiques pour la réduction de la pauvreté, la croissance économique et le développement durable du secteur de la pêche et de l'aquaculture à savoir : la durabilité environnementale, la durabilité économique, la durabilité sociale et la durabilité institutionnelle.

Cependant, le contexte national global s'est fortement détérioré au cours de la dernière décennie. Aussi, l'élaboration des Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté et de la Croissance (DSRP 2002 - 2007 et 2007 - 2010), les indicateurs socio-économiques se sont effondrés, conséquence d'une situation socio-politique de fin de règne de la 2^{ème} République. Les raisons évoquées sont : l'instabilité politique et institutionnelle, la mauvaise gouvernance économique caractérisée par les mauvaises pratiques comme le non respect du code des marchés publics, les exonérations non conventionnelles, la prolifération des comptes spéciaux au niveau des Départements ministériels, et surtout le poids énorme des dépenses militaires sur le budget de l'Etat au détriment des secteurs prioritaires. Ceci avait été amplifié par les facteurs exogènes que sont l'absence de concours financiers extérieurs, la crise économique internationale et ses conséquences sur l'économie nationale notamment en matière de transfert de revenu, de hausse des prix des produits pétroliers et alimentaires.

La pauvreté des populations guinéennes s'est donc aggravée et son incidence est passée de 49,2% en 2002 à 58% en 2010. Et les progrès accomplis ont été en deçà des espérances nourries légitimement par les populations.

Les nouvelles autorités nationales situent la principale raison de cet état de fait au niveau de la mauvaise gouvernance. Cette mauvaise gouvernance s'est répercuté naturellement au niveau du secteur des pêches, avec une mauvaise application de la réglementation en la matière qui s'est traduite par une intensification de la Pêche INN, une augmentation substantielle de l'effort de pêche tant artisanale qu'industrielle, une baisse des indices d'abondance des principales ressources ciblées et une prolifération de pratiques de pêche non durables.

Aujourd'hui, le Gouvernement est en train de mettre en œuvre les actions du 3^{ème} DSRP (2011 - 2012), avec une nouvelle approche et des orientations apparemment plus claires. Auparavant, le Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture s'est lancé dans un exercice de bilan du secteur et de définition des stratégies d'amélioration des performances à travers la formulation de sa Lettre de Politique de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture (LPDPA) qui a été finalisé en avril 2009 avec pour objectif principal l'exploitation durable des ressources halieutiques pour en tirer les meilleurs bénéfices économiques et sociaux pour l'Etat et les opérateurs privés.

La haute vulnérabilité et la faiblesse de la sécurité alimentaire d'une partie importante des populations ont conduit au fait que ce 3^{ème} DSRP et les secteurs du développement rural, notamment celui des pêches, ont identifiés les mêmes conditions requises pour l'atteinte des objectifs de sécurité alimentaire : des approvisionnements ou des disponibilités alimentaires suffisants, la stabilité des approvisionnements alimentaires et la qualité des aliments et leur utilisation par les individus.

Perspective nationale

La vision nationale du développement et des stratégies qui la sous-tendent est la recherche d'une gestion rationnelle, durable et profitable des ressources halieutiques en Guinée. Parmi les 3 axes définis dans le DSRP, le secteur de la pêche contribue en premier lieu à l'Axe 2 libellé comme suit : Accélération de la croissance et élargissement des opportunités d'emplois pour tous. Ainsi, le plan stratégique prévu dans le DSRP pour atteindre cet objectif, contient les actions suivantes :

- suivi régulier et contrôle des prises de pêche ;
- renforcement rapide et efficace de la surveillance des pêches ;
- intensification des activités de recherche halieutique ;
- appui au développement de la pêche artisanale ;
- réalisation d'infrastructures de stockage, de traitement et de conditionnement des produits de pêche ;
- amélioration des compétences de l'administration du secteur ;
- développement de la pêche continentale ;
- amélioration de l'alimentation du marché intérieur en produits de pêche ;
- promotion de la pêche semi industrielle (traitement, transformation, conservation des produits de pêche) ;
- renforcement du contrôle de la délivrance des licences de pêche ;
- promotion du repos biologique particulièrement pour les espèces menacées ;
- qualification des compétences des acteurs du secteur.

Pour mieux lutter contre la surpêche, l'exploitation irrationnelle des ressources halieutiques et de celle de la mangrove, la pêche INN, le DSRP comprend également un plan d'action de « gestion rationnelle et durable des écosystèmes marin, côtier et des pêcheries ». Aussi un programme national d'urgence (2008-2011) a été mis en place qui vise à assurer pour le pays, un stock de sécurité alimentaire dont une partie est dédiée au secteur de la pêche qui prévoit, à court terme (i) la mise à disposition d'un supplément de 10.000 tonnes de poisson congelé avec pour mesure d'accompagnement la structuration de points de vente de proximité dans les communes de Conakry notamment et (ii) l'appui massif à la pêche artisanale qui est la principale source d'approvisionnement du marché local et à moyen terme la dynamisation, dans un objectif de sécurité alimentaire, des trois facteurs de production que sont : (i) la pisciculture, (ii) la surveillance des pêches dont l'efficacité est le gage de réalisation des objectifs sectoriels ; (iii) la pêche artisanale.

Vision du projet WAMER

La vision du Gouvernement pour le secteur de la pêche et de l'aquaculture est déclinée comme suit :

« Le secteur de la pêche et de l'aquaculture contribue au développement économique de la Guinée, à la sécurité alimentaire, à la réduction durable de la pauvreté, dans les limites des potentialités disponibles et les exigences de la protection environnementale. Ceci passe par l'exploitation durable et responsable de toutes les ressources aquatiques et la valorisation optimale des capacités internes en vue de participer au bien-être des populations, à la création de richesse nationale et à l'accroissement des disponibilités en productions diversifiées et de qualité pour le marché local et les marchés d'exportation. »

Pour matérialiser cette vision, le Ministère de la pêche et de l'aquaculture considère que la mission suivante est appropriée : concevoir, élaborer, mettre en œuvre et suivre la politique du Gouvernement dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture.

Ces charges de responsabilité intègrent la législation et la réglementation, le respect de leur application, la conduite des recherches permettant d'identifier les ressources, de les évaluer et d'établir des modes de gestion des ressources halieutiques assurant la durabilité de leur exploitation, des habitats et des écosystèmes, la préparation et l'exécution des stratégies de développement, les politiques de suivi, de contrôle et de surveillance des pêches garantissant une exploitation responsable, la protection et la préservation de la diversité biologique.

Il ressort de cette mission du Ministère de la pêche et de l'aquaculture que par rapport aux objectifs à court et moyen termes du gouvernement, le secteur a un rôle de tout premier ordre à jouer. Ceci s'entend notamment dans les domaines d'exploitation rationnelle des ressources naturelles du pays, de restauration de la stabilité macro-économique, de l'amélioration de la collecte des recettes, de la gestion transparente des ressources publiques, de l'amélioration de la productivité pour accroître les impacts dans la réduction de la pauvreté et d'établissement d'un climat d'investissement propice. Ces actions doivent s'inscrire dans le cadre des valeurs

recherchées à travers le mandat du ministère, à savoir : la durabilité, l'équité, la transparence et la responsabilité.

Au volet régional, un accent particulier est mis sur la gestion des ressources partagées. La Guinée est membre actif de la CSRP et du PRCM. Une étude récente réalisée dans le cadre de ces 2 instances régionales vient de prouver qu'environ 20 % des captures de poissons réalisées dans la ZEE guinéenne est l'œuvre des pêcheurs migrants ouest-africains venant principalement du Sénégal, de la Sierra Leone et du Ghana.

Enjeux

Les enjeux qui résultent du contexte actuel et des perspectives à venir et de la vision, sont à la fois stratégiques et techniques. Stratégiques car ils concernent l'alimentation humaine, l'économie, l'équité sociale et l'environnement marin, tous relevant du choix et de la décision politique à niveau national et régional. Techniques en ce qu'ils touchent à des aspects de mise en conformité avec le système commercial international et d'amélioration des conditions d'exploitation et de valorisation des ressources marines, aspects qui requièrent de l'expertise, de l'appui et du suivi à long terme.

1- Alimentaire

La contribution des produits de la pêche à la couverture des besoins en protéines animales en Guinée est relativement importante. Selon l'Atlas économique de la Guinée, 2001 (op. cit.) elle est estimée à 40%. Par ailleurs, le bulletin statistique des pêches du CNSHB indique grossièrement que le Guinéen a consommé en moyenne 20kg de poisson en 2003. La consommation annuelle individuelle de poisson avant 2003 était estimée à 13 kg en 1996 par le Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture.

Même si la grande quantité de poisson disponible à la consommation provient de la production locale, la Guinée importe une part importante de produits de la pêche consommés par ses habitants. Cette importation provient presque exclusivement des pays voisins de la sous-région ouest-africaine (Gambie, Sénégal, Sierra Léone, Guinée Bissau principalement pour les petits pélagiques fumés long ou braisés-salés-séchés et un peu de silures fumées dont une partie provient d'ailleurs du Mali vers les régions de Haute Guinée et de la Guinée Forestière).

Les enjeux sont par ailleurs répartis aussi entre la pêche artisanale et la pêche industrielle. Malgré la baisse des abondances des ressources halieutiques, la pêche artisanale a débarqué plus de 60% des captures totales guinéennes (62,5 Tonnes des 100 Tonnes) en 2008. La proportion de ces captures mis sur le marché guinéen pour la consommation locale, à la même année de 2008, a été encore plus élevée (plus de 75%), représentant 62,5 Tonnes contre 18,8 Tonnes de débarquement pour la pêche industrielle.

2- Environnemental

Plusieurs articles du Code de la Pêche Maritime promulgué en 1985 et amendé en 1995 concernent la protection de l'environnement côtier et marin et des espèces menacées dans la ZEE guinéenne. On peut citer entre autres l'Article 8 relatif aux plans de gestion et d'aménagement

des pêcheries guinéennes qui définit la pêche, l'Article 22 qui réserve au « Ministre chargé des Pêches le droit de suspendre ou de révoquer une licence de pêche, si cela s'avère indispensable pour garantir une gestion adéquate des ressources biologiques ; l'Article 31 relatif au zonage des activités de pêche dans les eaux maritimes guinéennes, l'Article 32 qui interdit expressément l'usage, dans l'exercice de la pêche, de matières explosives de substances ou appâts toxiques susceptibles ; l'Article 34 qui interdit la chasse et la capture de toutes espèces de mammifères marins en tous temps et en tous lieux de la ZEE guinéenne.

L'existence de toutes ces dispositions réglementaires est une preuve évidente que la protection du patrimoine national que constituent les ressources halieutiques est une priorité en Guinée. Toutefois, des enjeux d'ordre politiques, scientifiques et logiques demeurent au nombre desquels on peut citer :

- L'absence du suivi de l'application (ou l'inapplication) des lois et règlements régissant la protection de l'environnement côtier/marin et la pratique de l'activité de pêche ;
- L'insuffisance des connaissances sur le milieu marin les ressources marines elles-mêmes
- La faiblesse des moyens logistiques et techniques de surveillance maritime.

3- *Économique*

En dépit des importantes potentialités agricoles et minières auxquelles s'ajoutent les conditions naturelles favorables au développement des ressources halieutiques, la Guinée demeure un pays pauvre. Avec un revenu par tête d'habitant estimé à 378,5 dollars US en 2002, près de 49% de la population se trouvent dans une situation de pauvreté absolue en vivant avec environ 196 dollars par tête et par an.

La contribution du secteur de la pêche à l'économie nationale est considérée jusqu'à nos jours comme relativement marginale : moins de 2% du PIB. En 2001, cette contribution au PIB a été de 1,88 % dont 0,17% pour la pêche industrielle et 1,71% pour la pêche artisanale maritime. Elle a légèrement varié en 2002 pour 1,80% dont 0,23 % pour la pêche industrielle et 1,57% pour la pêche artisanale maritime.

Le secteur de la pêche dispose pourtant de sources de revenus importants que sont entre autres la contribution potentielle de la pêche artisanale au budget de l'État à travers les redevances de pêche payées annuellement et par embarcation, les coûts des licences de pêche industrielle, les amendes aux infractions constatées et surtout la valeur ajoutée produite sur les captures transformées et aussi exportées.

L'un des objectifs du Département des Pêches est l'intégration accrue et durable du secteur à l'économie nationale par une rationalisation de la gestion des pêcheries, une meilleure valorisation du produit, la création d'emplois et l'amélioration de la balance des paiements par la promotion des produits d'exportation. Ces initiatives sont consignées dans les différents DSRP, y compris celui dont la mise en œuvre est en cours.

4- *Social et culturel*

Une revue bibliographique sur le bassin d'emplois dans le secteur des pêches guinéen laisse voir que les informations et de données sur le thème proviennent essentiellement du CNSHB et de l'Observatoire National des Pêches de Guinée. Des estimations à partir de courtes missions de terrain ont jusqu'ici fait la référence. Les emplois de l'activité de pêche proprement dite sont évalués et connus à partir des recensements du parc piroguier effectués périodiquement par la recherche halieutique (le dernier recensement date de 2009). La pêche artisanale maritime, principal pourvoyeur d'emplois est peu connue en la matière. Pour l'ensemble des activités post capture (transformation et commercialisation notamment), il n'existe pas de données résultant d'une évaluation cohérente et précise ; dans différents documents anonymes, on procède souvent par de grossières estimations lesquelles indiquent un effectif de 12.000 pêcheurs et 100.000 emplois indirects. Globalement, les emplois dans ce secteur sont donc estimés à 112.0001 tous types d'activité confondus (pêche et activités connexes de la pêche), ce qui correspond à une contribution de moins de 4% à la population active de 2003 (3.074.915 actifs).

A ces emplois directs et indirects impliquées, la pêche procure d'importants revenus. Les données disponibles indiquent que le revenu mensuel net d'un armateur de pêche artisanale varie par type d'engin. Pour le débarcadère de Boulbinet à Conakry, ce revenu varie de 38.164 FG à 533.397 FG en 1995 -1996 avec une moyenne de 181.578 FG. Cette moyenne est légèrement au-dessus du salaire de base d'un agent de l'administration publique de la hiérarchie «B» en 1996 (165.000 FG).

L'insuffisance d'encadrement des organisations professionnelles des acteurs concernés et celle du niveau de formation technique et/ou en gestion organisationnelle et financière au sein de tous les groupes identifiés ne facilite pas non plus à plus d'engagement en faveur de ces populations.

1- Disponibilité et qualité des produits halieutiques sur le marché national

La disponibilité des produits halieutiques sur le marché national dépendra du développement des activités, surtout artisanales, déployées sur le littoral dans les points de débarquement souvent enclavés. Ce qui affecte sérieusement le dispatching de la production, particulièrement en période de saison pluvieuse.

Pour la qualité, l'inexistence de la chaîne de froid pour la conservation des produits halieutiques demeure jusqu'aujourd'hui un grand handicap pour les pêcheurs artisans, les exportateurs et les mareyeurs de poisson frais. La forme de transformation principale demeure le fumage et de plus en plus aussi le salage-séchage.

2- Valeur ajoutée des produits halieutiques

La valeur ajoutée des produits halieutiques en Guinée est relativement faible. Elle est produite par la transformation par le fumage essentiellement et par le salage-séchage. Ce dernier procédé concerne principalement les carcasses de requin et de plus en plus les bars, pendant que le séchage long est appliqué aux ailerons de requins. Il faut souligner que le fumage est appliqué à près des 80% des débarquements réalisés par la pêche artisanale.

¹ Cette extrapolation est loin de refléter la réalité car, pour de nombreux villages ruraux côtiers où les opportunités d'emplois sont rares, l'agriculture et la pêche constituent les principales occupations des habitants.

L'exportation du poisson frais vers l'Europe a été sérieusement ralentie depuis 2006, lorsque la Guinée a perdu son autorisation sanitaire vers les pays de l'Union Européenne. L'indisponibilité de courant continu rend cette forme de conservation assez coûteuse pour le consommateur moyen

3- *Gouvernance des pêches et réduction de la pauvreté*

En fait le Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture dispose de tous les atouts institutionnels et structurels pour une bonne conduite de la politique gouvernementale en matière de pêche. L'efficacité du travail ne dépend néanmoins que des moyens mis à la disposition. Ces moyens font particulièrement défaut en matière de recherches halieutiques pour l'amélioration des connaissances sur les ressources ciblées et en matière de surveillance maritime, pendant que la pêche INN prend de l'ampleur dans les eaux guinéennes.

La dernière décennie a par ailleurs été émaillée en Guinée de déstructurations socio-économiques généralisées dans l'ensemble des maillons de l'économie nationale. Le secteur de la pêche n'a donc pas échappé à la mal gouvernance conséquente qui s'était installée dans le pays.

4- *Renforcement des Aires Marines Protégées*

En 1992/ 93, la Guinée avait classé 6 Sites Ramsar côtiers dans sa zone littorale dont le sanctuaire de faune des Îles Blanche et Cabri dans les Îles Kassa en face de Conakry. Malheureusement, aucun plan d'aménagement n'avait été conçu pour soutenir ce dispositif de conservation de la riche diversité biologique qu'héberge la zone côtière et maritime guinéenne. Il a fallu attendre 2002, avec la création du PRCM, pour que la Guinée s'engage dans la mise en place d'Aires Marines Protégées. Depuis cette date, les efforts du PRCM, de la FIBA et de ses organisations internationales fondatrices ont conduit la création effective de 2 AMP, pendant qu'un 3ème est en cours de création dans l'Estuaire du Rio Kapatchez. Ces AMP s'inscrivent dans un réseau potentiel d'AMP guinéennes reconnu par le système national des aires protégées de Guinée

5- *Approche intégrée et prospective des écosystèmes marins*

L'un des éléments qui caractérise la zone côtière guinéenne est la multiplicité des usages que l'on y rencontre. On peut citer l'agriculture, l'élevage, l'exploitation forestière, la pêche, la saliculture, l'exploitation minière, les aménagements hydro-agricoles et hydroélectriques, l'urbanisation, le tourisme. Elle est à la fois très riche et soumise à des pressions croissantes de la part de différents secteurs en développement rapide. On note d'ores et déjà des dégradations environnementales assez sévères dans certaines zones sensibles.

Plusieurs actions, projets et programmes sont ainsi mis en œuvre sans réelle « considération » pour les activités parallèles ou même redondantes d'autres projets et programmes. Ce qui potentialise nécessairement les impacts sur l'environnement côtier et marin déjà fragilisé.

Or ces risques pourraient être atténués au travers de stratégies interinstitutionnelles et d'instruments de gouvernance dédiés à la conservation des valeurs patrimoniales et à la reconnaissance des droits et des intérêts des différents acteurs et usagers de la zone côtière et de ses ressources naturelles.

Un projet de planification côtière vient d'être formulé avec l'appui du PRCM et de l'UICN dont la mise en œuvre offrira des outils d'aide à la décision et surtout une plate-forme de concertation multi-acteurs avantageuse pour l'aménagement de la zone côtière et marine guinéenne.

6- Cohérence des politiques de développement a niveau régional et trans-sectoriel

Avec la forte diminution des abondances des ressources poissonnières au cours des 2 dernières décennies, des dispositions réglementaires ont du être prises pour la durabilité de l'exploitation des ressources halieutiques. Le Code de la Pêche Maritime et celui de la Pêche Continentale et de l'Aquaculture ont été adopté ainsi que leurs textes d'application, la recherche halieutique et la surveillance maritime ont été renforcée et l'approche écosystémique a été adoptée. Ceci conduit à l'identification de zone à accès limité et à la mise en place des premières Aires Marines Protégées en zone côtière guinéenne. Ce qui a particulièrement renforcé la collaboration trans-sectorielle avec le Ministère en charge de l'environnement. La Guinée a ainsi ratifié plusieurs Accords Multilatéraux en Environnement (AME).

A niveau coopération en pêche, la Guinée a de 1984 à 2006 signé des accords de pêche avec l'Union Européenne dont les principaux objectifs étaient : (i) l'amélioration des connaissances halieutiques et biologiques concernant la zone de pêche de la République de Guinée ; (ii) l'appui à la Lettre de politique de développement de la pêche et de l'aquaculture (Diagnostic & Stratégie), surveillance de pêche et à la gestion de l'effort de pêche ; (iii) l'encadrement de la pêche artisanale, (iv) le renforcement institutionnel des structures du Ministère chargé de la pêche, (v) la promotion de la formation dans diverses disciplines scientifiques, techniques et économiques concernant la pêche, (vi) l'amélioration de la qualité des produits de la pêche par l'appui à la surveillance des contaminants du milieu aquatique ; (vii) l'appui aux laboratoires d'analyse, et (vi) la contribution et participation de la République de Guinée aux organisations internationales de pêche. Ces accords ont été interrompus depuis 2006. Parallèlement, depuis 1997, des autres accords de pêche lient la Guinée à la République Populaire de Chine.

2) Axes stratégiques

Compte-tenu des enjeux cités plus haut les axes stratégiques du projet se développent comme suit:

- 1- Améliorer la contribution des produits halieutiques à la sécurité alimentaire du pays;
- 2- Promouvoir une gouvernance des pêches contribuant à la réduction de la pauvreté;
- 3- Promouvoir une gouvernance durable des ressources et écosystèmes marins ; et
- 4- Optimiser l'adaptation aux changements globaux et assurer une cohérence des politiques de développement

Chaque axe stratégique se divise en objectifs spécifiques, eux-mêmes caractérisés par plusieurs cibles. Ces cibles ne sont pas figées. Si elles s'imposent aujourd'hui, elles peuvent toutefois être reformulées à l'occasion de chaque évaluation ou bilan intermédiaires. En outre, il se peut que de nouvelles priorités émergent dans les mois ou années à venir, rendant d'autres moins impératives. Aussi, de par son concept même, le PA favorise-t-il les ajustements pour mieux atteindre les objectifs spécifiques et les axes.

La mise en œuvre des axes stratégiques s'appuie sur :

- le renforcement des capacités nationales dans tous les domaines ciblés par le présent PA ;
- la coopération nationale afin de dynamiser les forces en présence et créer des synergies ;
- la coopération internationale et régionale avec les partenaires au développement impliqués dans le pays, d'une part, et avec les organismes de consultation et de régulation, d'autre part.

Les axes et les objectifs sont présentés ci-après sous forme d'un tableau synthèse, la déclinaison plus détaillée des cibles pour chacun des objectifs est présentée à la suite.

Présentation synthétique des axes stratégiques

Tableau 1: Présentation synthétique des axes et objectifs

Axes	Axe 1	Axe 2	Axe 3	Axe 4
	Améliorer la contribution des produits halieutiques à la sécurité alimentaire du pays	Promouvoir une gouvernance des pêches contribuant à la réduction de la pauvreté	Promouvoir une gouvernance durable des ressources et écosystèmes marins	Optimiser l'adaptation aux changements globaux et assurer une cohérence des politiques de développement
Approche	Favoriser la cohérence des politiques de développement : s'inscrire dans une dynamique partenariale, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle régionale internationale, par une coopération avec les différentes institutions et les partenaires au développement afin de créer des synergies, renforcer les capacités et atteindre les objectifs de gouvernance des écosystèmes marins fixés.			
Objectifs	1.1 Assurer un apport nutritionnel suffisant aux populations nationales	1.1.1 Améliorer le lien entre le bien-être des populations et les services des écosystèmes marins et côtiers	3.1 Promouvoir une gouvernance durable des pêches et des écosystèmes marins	4.1 Mettre en œuvre les plans d'action nationaux d'adaptation (PANA) qui tiennent compte du domaine marin ainsi que des activités marines et côtières
	1.2 Améliorer la disponibilité des produits halieutiques dans le pays	1.1.2 Définir et promouvoir des politiques et des modes de pêche les plus profitables au plan sociétal	3.2 Renforcer la capacité des acteurs et promouvoir la gestion participative des pêches	4.2 Développer des capacités d'analyse et d'anticipation aux changements globaux (climat, commerce, politique, etc.)
	1.3 Améliorer les modes de transformation et la qualité sanitaire des produits halieutiques	2.3 Développer des sources alternatives de revenus pour les communautés côtières dépendantes de la pêche	3.3 Renforcer la gestion durable des aires marines protégées	4.3. Développer une capacité d'anticipation et d'intervention aux déficits d'offre de produits de la pêche
	1.4 Promouvoir l'aquaculture périurbaine	2.4 Assurer les moyens d'une durabilité des activités des communautés côtières (micro-financement)	3.4 Protéger de nouvelles zones sensibles et habitats critiques	4.4 Assurer une cohérence des politiques de développement régionale et intersectorielle

Niveaux de priorités des objectifs

Tableau 2: objectifs et niveaux de priorité

Axes	Axe 1 Améliorer la contribution des produits halieutiques à la sécurité alimentaire du pays	Niveau de priorité (nbre de points)	Axe 2 Promouvoir une gouvernance des pêches contribuant à la réduction de la pauvreté	Niveau de priorité (nbre de points)	Axe 3 Promouvoir une gouvernance durable des ressources et écosystèmes marins	Niveau de priorité (nbre de points)	Axe 4 Optimiser l'adaptation aux changements globaux et assurer une cohérence des politiques de développement	Niveau de priorité (nbre de points)
Objectifs	1.1 Assurer un apport nutritionnel suffisant aux populations nationales	2	1.1.1 Améliorer le lien entre le bien-être des populations et les services des écosystèmes marins et côtiers	3	3.1 Promouvoir une gouvernance durable des pêches et des écosystèmes marins	4	4.1 Mettre en œuvre les plans d'action nationaux d'adaptation qui tiennent compte du domaine marin ainsi que des activités marines et côtières	2
	1.2 Améliorer la disponibilité des produits halieutiques dans le pays	5	1.1.2 Définir et promouvoir des politiques et des modes de pêche les plus profitables au plan sociétal	4	3.2 Renforcer la capacité des acteurs et promouvoir la gestion participative des pêches	4	4.2 Développer des capacités d'analyse et d'anticipation aux changements globaux (climat, commerce, politique, etc.)	2
	1.3 Améliorer les modes de transformation et la qualité sanitaire des produits halieutiques	3	2.3 Développer des sources alternatives de revenus pour les communautés côtières dépendantes de la pêche	4	3.3 Renforcer la gestion durable des aires marines protégées	4	4.3. Développer une capacité d'anticipation et d'intervention aux déficits d'offre de produits de la pêche	3
	1.4 Promouvoir l'aquaculture périurbaine	3	2.4 Assurer les moyens d'une durabilité des activités des communautés côtières	3	3.4 Protéger de nouvelles zones sensibles et habitats critiques	2	4.4 Assurer une cohérence des politiques de développement régionale et intersectorielle	2

Tableau 3. Plan d'Action National 2012 – 2016

GOUVERNANCE, POLITIQUES DE GESTION DES RESSOURCES MARINES ET REDUCTION DE LA PAUVRETE DANS L'ECOREGION WAMER (WESTERN AFRICAN MARINE ECOREGION).				
PLAN D'ACTION NATIONAL DU SENEGAL				
	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Responsable et Partenaires de la mise en œuvre s
Objectif général	Contribuer à la réduction de la pauvreté et au renforcement de la sécurité alimentaire des communautés côtières de l'écorégion WAMER (Western Africa Marine Eco-Region).			
Objectif spécifique	Améliorer la gouvernance et promouvoir l'adoption de bonnes pratiques en matière d'utilisation durable des ressources marines et côtières dans l'écorégion WAMER			
Résultat attendu 1	La contribution des ressources halieutiques à la sécurité alimentaire est améliorée			
Activité 1.1.	Développer et soutenir des initiatives de production et de valorisation des espèces sous exploitées et peu consommées par la population	Au moins 3 initiatives de production et de valorisées sont développées avant la fin de la 2 ^{ème} année	Visites des acteurs initiateurs Rapports de mission	ENMO
Activité 1.2.	Appuyer l'obtention des moyens de transport, de manutention et de dépôt pour la vente	- Nombre de chariots, de bassines et autres moyens de transport distribués aux pêcheurs et mareyeuses - Nombre de bâches distribuées et utilisées pour la vente	- Rapport d'activités trimestrielles - Rapports de mission	ENMO
Activité 1.3.	Mettre en place des relais de stockage de produits frais et transformés	- Au moins 2 relais de stockage dans les principaux marchés de Conakry et 3 dans les préfectures maritimes avant la fin du projet	- Rapport d'activités trimestrielles - Rapport d'exécution des travaux et visites de sites	ENMO

Activité 1.4.	Aménager des étals pour la vente des produits de pêche	- Au moins 3 à 5 étals de 10 places réalisés dans les principaux marchés de Conakry et 3 à 5 dans les préfectures maritimes avant la fin du projet	- Rapports d'activités - Visites de terrain	ENMO
Activité 1.5.	Confectionner des caisses à glace appropriées	- Au moins 100 caisses à glace appropriées iso thermiques sont confectionnées et distribuées aux pêcheurs avant la 3 ^{ème} année du projet	- Rapport de remise des caisses aux bénéficiaires	ENMO
Activité 1.6.	Former les acteurs en hygiène, en transformation et en conservation des produits halieutiques	- Au moins 40 femmes formées en hygiène, transformation et conservation la fin de la 2 ^{ème} année du projet	- Modules de formation - Rapport de formation	ENMO
Activité 1.7.	Réaliser les actions de démonstration de séchage et de fumage solaire	- Au moins 1 action de démonstration de séchage et de fumage solaire réalisée dans les débarcadères de Conakry ou le long du littoral à la fin du projet	- Visite de terrain - Rapport d'exécution - Reportage médiatique	ENMO
Activité 1.8.	Appuyer l'organisation des campagnes d'assainissement des ports de pêche artisanale	- Au moins trois séances d'assainissements de 5 débarcadères de la pêche artisanale organisées à la fin de la 3 ^{ème} année du projet	- Rapport d'exécution	ENMO
Activité 1.9.	Organiser, structurer/ régler la filière et la profession de mareyage/ distribution	- Au moins 3 associations/coopératives de mareyeuses sont appuyées pour l'exercice de leur fonction à la fin du projet	- Rapport d'exécution et autres documents officiels	ENMO
Résultat attendu 2	Des outils et des initiatives permettant une gestion durable des ressources marines et côtières dans l'écorégion WAMER sont mis en place			
Activité 2.1.	Consolider les acquis du Projet Cogestion de la CSRP géré par le secrétariat Exécutif du Comité paritaire /MPA	Au moins 3 acquis du projet de cogestion sont consolidés avant la fin du projet : <ul style="list-style-type: none"> • consultation des pêcheurs • implication effective des pêcheurs à la prise de décisions • dynamiser le comité de concertation administration, profession et société civile 	- Nombre de réunions de concertation administration, profession et société civile - Nombre de décisions prises après consultation des pêcheurs	ENMO

			- Compte rendu de réunions	
Activité 2.2.	Identifier et promouvoir les bonnes pratiques de pêche et sensibiliser les institutions sur les pratiques identifiées	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins 3 bonnes pratiques de pêche identifiées sont promues - Au moins 2 séances par an de sensibilisation des institutions sur les bonnes pratiques de pêche 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de bonnes pratiques réellement promues - Compte rendu des séances de sensibilisation des institutions sur les bonnes pratiques de pêche 	ENMO
Activité 2.3.	Appuyer la revue et l'actualisation des textes réglementaires (pêche maritime, environnement, décentralisation)	- Au moins 2 ou 3 textes réglementaires revus et actualisés sont disponibles à la fin de la 3 ^{ème} année du projet	- Rapport final de revue et d'actualisation des textes réglementaires	ENMO
Activité 2.4	Vulgariser les textes réglementaires actualisés	- Au moins 2 des 3 textes réglementaires actualisés sont vulgarisés avant la fin du projet	- Rapport de séances de vulgarisation des textes réglementaires	ENMO
Activité 2.5.	Capitaliser et vulgariser les acquis des activités de surveillance participative des zones de pêche côtière,	<ul style="list-style-type: none"> - Un rapport final portant sur les acquis de la surveillance participative des zones de pêche en Guinée est disponible à la fin 2014 - Au moins 3 à 5 acquis répertoriés de la surveillance participative sont vulgarisés avant la fin du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport d'étude de capitalisation - Rapports d'activités 	ENMO
Activité 2.6.	Evaluer le niveau de mise en œuvre des plans d'aménagement et de gestion des AMP existantes (Tristao/Alcatraz/ Îles de Loos)	- Un document sur le niveau de mise en œuvre des plans d'aménagement et de gestion des trois AMP (Tristao, Alcatraz et Îles de Loos) est disponible à la fin de 2014	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport d'activités - Rapport final de l'évaluation du niveau de mise en œuvre des plans 	ENMO
Activité 2.7.	Elaborer des Plans de gestion et d'affaires pour les AMP nouvellement créées	- Au moins 2 AMP sont dotées de plans d'affaires validés à la fin de 2014	<ul style="list-style-type: none"> - Plans d'affaires validés - Rapports d'activités trimestrielles 	ENMO, OGUIDAP, CNSHB
Activité 2.8	Etudier la valeur économique et sociale de la biodiversité des AMP et de deux sites Ramsar	- Un document déterminant la valeur économique et sociale de la biodiversité de 3 AMP et de 2 sites Ramsar est disponible à la fin de 2014	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport final de l'étude - Rapports d'activités trimestrielles 	ENMO

Activité 2.9.	Reboiser les abords des estuaires menacés de destruction (à Forécariah, Dubréka, Boffa et Boké)	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins les abords de 2 à 3 estuaires menacés de destruction sont reboisés avant la fin du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Visites de sites - Rapports d'activités Trimestrielles 	ENMO
Résultat attendu 3	Les capacités de la société civile (ONGs, Organisations professionnelles, réseaux de journaliste) et des parlementaires actifs dans la pêche et l'environnement sont renforcées			
Activité 3.1.	Actualiser la typologie des acteurs et identifier leurs besoins de renforcement des capacités	<ul style="list-style-type: none"> - Un document présentant la typologie actuelle des acteurs et leurs besoins de renforcement de capacités est disponible à la fin de l'année 2013 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport d'étude 	ENMO
Activité 3.2.	Réaliser des activités de formations en leadership, entrepreneuriat, lobbying, etc.	<ul style="list-style-type: none"> - Un programme de formation est validé avant la fin de l'année 2013 - Au moins 5 sessions de formation sur les besoins retenus sont organisées avant la fin du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de formation dispensé - Rapports de formation 	ENMO
Activité 3.3.	Campagne d'information et de sensibilisation médiatique des acteurs et de la société civile par les journalistes spécialistes de l'environnement et de la pêche	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins 3 campagnes d'information et de sensibilisation médiatiques sont tenues avant la fin du projet - Au moins un support de communication est élaboré et mis à la disposition de la société civile avant la fin du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de campagne d'information et de sensibilisation - Support de communication 	ENMO
Résultat attendu 4	Des activités génératrices de revenus et/ou de moyens de subsistance respectueux de l'environnement sont soutenues			
Activité 4.1.	Identifier les sources alternatives de revenus pour les communautés côtières dépendantes de la pêche	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins 3 sources alternatives de revenus sont identifiées avant la fin 2013 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport d'étude - Rapports d'activités trimestrielles 	ENMO
Activité 4.2.	Identifier et sélectionner les IMF capables d'appuyer les différents acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins 1 IMF est identifiée et sélectionnée avant la fin 1^{er} trimestre 2014 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de sélection - Contrat de collaboration avec l'IMF sélectionnée 	ENMO

Activité 4.3.	Mettre à la disposition des IMF sélectionnées des fonds revolving pour soutenir les activités retenues	- Au moins 5 coopératives ou d'associations des acteurs ont bénéficié l'appui des IMF	- Documents de transaction bancaire - Convention signées avec les bénéficiaires	ENMO
Activité 4.4.	Appuyer la production de sel solaire	- Au moins 2 coopératives ou Association sont appuyés techniquement et financièrement avant la fin du projet	- Rapports d'activités trimestrielles - Rapports de visite de terrain	ENMO
Activité 4.5.	Appuyer l'apiculture en zone de mangrove	- Au moins 2 coopératives ou Association sont appuyées techniquement et financièrement avant la fin du projet	- Rapports d'activités trimestrielles - Rapports de visite de terrain	ENMO
Activité 4.6.	Appuyer à l'ostréiculture à petite échelle	- Au moins 2 coopératives ou Association sont appuyées techniquement et financièrement avant la fin du projet	- Rapports d'activités trimestrielles - Rapports de visite de terrain	ENMO
Activité 4.7.	Soutenir le développement de la crevetticulture villageoise	- Au moins 3 communautés villageoises sont appuyées techniquement et financièrement avant la fin du projet	- Rapports d'activités trimestrielles - Rapports de visite de terrain	ENMO
Activité 4.8.	Appuyer de l'implantation de fermes piscicoles périurbaines	- Au moins 3 fermes piscicoles périurbains sont implantées	- Rapports d'activités trimestrielles - Rapports de visite de terrain	ENMO

Tableau 4. Plan de Travail Annuel (PTA, 2013)

	ACTIVITES	T1			T2			T3			T4			RESPONSABLE	MONTANT
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
	La contribution des ressources halieutiques à la sécurité alimentaire est améliorée													167 000	
Activité 0	Organiser des séances de présentation du projet aux bénéficiaires													ENMO	7 000
Activité 1	Développer et soutenir des initiatives de production et de valorisation des espèces sous exploitées et peu consommées par la population													ENMO	35 000
Activité 2	Appuyer l'obtention des moyens de transport, de manutention et de dépôt pour la vente													ENMO	20 000
Activité 3	Mettre en place des relais de stockage de produits frais et transformés													ENMO	25 000
Activité 4	Aménager des étals pour la vente des produits de pêche													ENMO	20 000
Activité 5	Confectionner des caisses à glace appropriées													ENMO	15 000
Activité 6	Former les acteurs en hygiène, en transformation et en conservation des produits halieutiques													ENMO	30 000
Activité 8	Appuyer l'organisation des campagnes d'assainissement des ports de pêche artisanale													ENMO	15 000
	Des outils et des initiatives permettant une gestion durable des ressources marines et côtières dans l'écorégion WAMER sont mis en place													45 000	
Activité 2	Identifier et promouvoir les bonnes pratiques de pêche et sensibiliser les institutions sur les pratiques identifiées													ENMO	5 000
Activité 3	Appuyer la revue et l'actualisation des textes réglementaires (pêche maritime, environnement, décentralisation)													ENMO	5 000

	ACTIVITES	T1			T2			T3			T4			RESPONSABLE	MONTANT
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
Activité 9	Reboiser les abords des estuaires menacés de destruction (à Forécariah, Dubréka, Boffa et Boké)													ENMO	35 000
	Les capacités de la société civile (ONGs, Organisations professionnelles, réseaux de journaliste) et des parlementaires actifs dans la pêche et l'environnement sont renforcées														30 000
Activité 1	Actualiser la typologie des acteurs et identifier leurs besoins de renforcement des capacités													ENMO	5 000
Activité 2	Réaliser des activités de formations en leadership, entrepreneuriat, lobbying, etc.													ENMO	15 000
Activité 3	Campagne d'information et de sensibilisation médiatique des acteurs et de la société civile par les journalistes spécialistes de l'environnement et de la pêche													ENMO	10 000
	Des activités génératrices de revenus et/ou de moyens de subsistance respectueux de l'environnement sont soutenues														10 000
Activité 1	Identifier les sources alternatives de revenus pour les communautés côtières dépendantes de la pêche													ENMO	5 000
Activité 2	Identifier et sélectionner les IMF capables d'appuyer les différents acteurs													ENMO	5 000
	Coordination (frais généraux, communication et autres)														17 500
BUDGET ANNUEL TOTAL 2013 (en Euros)														269 500	

3) Grille d'indicateurs

Cette grille d'indicateurs est destinée à définir la situation de référence et, par la suite tout a long du projet, à mesurer les effets de celui-ci.

Thème	Description (unité)	Année 0	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
Sécurité alimentaire	Quantité moyenne de poisson consommée (kg/capita/an)					
	Apport nutritionnel issu de la consommation de poisson (kCal/capita/an)					
	Fréquence de repas incluant du poisson (par jour ou par semaine)					
	Disponibilité du poisson par rapport à la demande (pourcentage de satisfaction des acheteurs)					
	Distance moyenne au premier point de vente de poisson (km)					
	Dépenses moyennes du ménage pour l'achat de poisson (CFA par semaine)					
	Espèce principalement consommée et plat principalement préparé					
	Mode de conservation principalement utilisé pour les poissons (fumé, salé, séché, bouilli ou frais)					
	Durée moyenne de conservation du poisson (jours)					
	Fréquence moyenne d'approvisionnement des points de vente (nbre par semaine) et saisonnalité					
	Saisonnalité moyenne de l'approvisionnement des points de vente (1 : pas de saisonnalité ; 5 : saisonnalité forte)					
	Réduction de la pauvreté	Salaire moyen annuel des marins-pêcheurs (CFA/an)				
Chiffre d'affaires moyen des embarcations artisanales de pêche (CFA/an)						
Population moyenne dépendante de l'activité de pêche (secteur amont et aval et familles) (nbre/pêcheur)						
Prix relatif du poisson par rapport à d'autres denrées alimentaires –poulet, riz, etc. (rapport de prix)						
Part du revenu des familles de pêcheurs dépensé pour leur alimentation (%)						
Approvisionnement du marché en produit halieutique et	Volume annuel de captures par secteur (t)					

aquacole						
	Valeur annelle de captures par secteur (CFA)					
	Volume et valeur de la production aquacole (t)					
	Valeur de la production aquacole (CFA)					
	Valeur ajoutée du secteur post-capture (CFA)					
	Part des exportations extranationales des produits halieutiques (%)					
	Part des exportations extranationales des produits aquacoles (%)					
	Nombre d'espèces de poissons commercialisées dans le pays et catégories (petits pélagique, poissons démersaux) (nbre)					
	Prix moyen de vente du poisson sur le marché national (CFA)					
Gouvernance des pêches et de l'aquaculture	Nombre de navires par secteur (pêche artisanale et pêche industrielle)					
	Part estimée des volumes de la pêche migrante des nationaux en dehors de la ZEE par rapport au volume total des captures (%)					
	Budget annuel de la recherche et gestion halieutique nationale (CFA)					
	Budget annuel de la recherche et gestion aquacole nationale (CFA)					
	Montant total de l'aide bilatéral et multilatérale au développement des secteurs halieutiques et aquacoles (CFA)					
	Nombre d'emplois des instituts nationaux de recherche en halieutique et aquaculture (nbre)					
	Part des pêcheries cogérées ou faisant appel à une gestion intégrée rassemblant les acteurs de la pêcherie (%)					
Conservation des écosystèmes côtiers et marins	Proportion des stocks halieutiques pleinement exploités ou surexploités (%)					
	Part estimée de la pêche INN sur le volume total de captures (%)					
	Nombre d'aires marines protégées officielles et disposant d'un plan de gestion (nbre)					
	Nombre d'aires marines protégées officielles mais ne disposant pas de plan de gestion (nbre)					
	Valeur économique totale des écosystèmes marins et côtiers (CFA)					
	Nombre d'emplois dans la gestion des écosystèmes marins et côtiers (nbre)					
	Existence d'une politique nationale de gestion des écosystèmes marins et côtiers (oui/non)					
	Nombre d'ONG environnementales dans le pays (nbre)					

	Budget total de gestion des ONG environnementales du pays (CFA)					
--	---	--	--	--	--	--

4) Fiche d'identification de projets

Axe thématique	Nom du projet	Organisme(s) responsable(s)	Personne à contacter, rôle	Pays bénéficiaire(s)	Organisme(s) financeur(s) et budget	Dates de début et fin	Objectifs du projet	Synergies possible avec projet gouvernance WAMER et activités communes identifiées	Degré de synergie possible (1 : synergie très faible ; 5 : synergie très forte)
Gestion et développement des pêches	Programme ACP FISH II « renforcement de la gestion des pêches dans les pays ACP »	UE	A renseigner	Cap-Vert, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sénégal, Sierra Léone	UE sur budget du FED	2010-2012	Aide au renforcement institutionnel de gestion des pêches et d'élaboration de politiques de pêche	Plan de gestions des pêcheries, cogestion, pêche migrante, sécurité alimentaire et réduction de la pauvreté	5
Gestion et développement des pêches	Plan d'action sous-régional pour la conservation et la gestion durable des populations de requins (phase II)	CSRP/FIBA	Mika Diop	Pays de l'écorégion WAMER	MAVA, DIGIS	2008-2012	Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'action sous-régional requins	Sur la gestion des pêcheries de requins et espèces reliées écologiquement, conservation des habitats critiques pour la survie des requins	4
Gestion et développement des pêches	Appui à la gestion des ressources halieutiques en Afrique de l'Ouest (phase II)	CSRP	A renseigner	Pays de l'écorégion WAMER	Coopération allemande	2008-	Aide au renforcement institutionnel de gestion des pêches et d'élaboration de politiques de pêche	Plan de gestions des pêcheries, cogestion, pêche migrante, sécurité alimentaire et réduction de la pauvreté	5
Gestion et développement des pêches	Vers des politiques régionales pour une gestion durable des petits pélagiques	CSRP	A renseigner	Pays de l'écorégion WAMER + Maroc	Pays-Bas	2007-2011	Gestions des stocks de petits pélagiques et pêcheries associées,	Plan de gestion des petits pélagiques, pêche migrante, sécurité alimentaire	4
Gestion et développement des pêches	Renforcement des capacités régionales de gestion et de gouvernance de la pêche	UICN/CSRP	Renaud Bailleux, UICN/CSRP	Pays de l'écorégion WAMER	MAVA/DIGIS	2008-2012	Renforcement institutionnel de gestion des pêches, études sectorielles sur la pêche	Pêche migrante, commercialisation des produits halieutiques, ONG de gestion des pêches, cogestion des	5

	(RECARGAO)							pêcheries	
Gestion et développement des pêches	Programme d'appui pour le développement d'initiatives de cogestion	CSRP	Philippe Tous	Cap-vert, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sénégal, Sierra Léone	AFD	2008-2013	Aide au renforcement institutionnel de gestion des pêches et d'élaboration de processus de cogestion des pêcheries	Plan de gestions des pêcheries, cogestion, pêche migrante, sécurité alimentaire et réduction de la pauvreté, AMP	4
Gestion et développement des pêches	Projet régional des pêches en Afrique de l'Ouest	CSRP		Pays de l'écorégion WAMER	FFEM, Banque Mondiale, Banque néerlandaise, Fonds de préparation japonais	2008-2013	Aide au renforcement institutionnel de gestion des pêches et d'élaboration de politiques de pêche	Plan de gestions des pêcheries, cogestion, pêche migrante, sécurité alimentaire et réduction de la pauvreté, AMP	5
Gestion et développement des pêches	APP avec l'UE	UE et départements nationaux de gestion des pêches		Cap-Vert, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie (montants variables selon les pays)	UE sous accord bilatéral	En cours	Aide au renforcement institutionnel de gestion des pêches et d'élaboration de politiques de pêche	Plan de gestions des pêcheries, cogestion, pêche migrante, sécurité alimentaire et réduction de la pauvreté, AMP	5
Gouvernance des écosystèmes marins et côtiers	Evaluation économique des écosystèmes marins et côtiers d'aires marines protégées (projet EVA)	Université de Portsmouth	Pierre Failler et Thomas Binet	Sénégal, Guinée-Bissau, Guinée, Cap-Vert	MAVA, DIGIS	2008-2012	Evaluer la valeur économique d'écosystèmes marins pour un échantillon d'AMP en Afrique de l'Ouest	Gouvernance des aires marines protégées, valeur économique des écosystèmes, financement de la conservation, services écosystémiques et réduction de la pauvreté	4
Gestion et développement des pêches	ECOST	CEMARE, Université de Portsmouth	Pierre Failler et coordinateurs nationaux	Sénégal, Guinée, Guinée-Bissau	UE	2007-2011	Evaluer les coûts sociétaux liés aux pratiques et politiques de pêche	Pêche et réduction de la pauvreté, évaluation sociétale, gouvernance des pêches	4
Gestion et développement des pêches	AMPHORE	IRD	Raymond Laë	Sénégal (Bamboung), Mauritanie (PNBA)	ANR (France)	2008-2012	Utilisation des AMPs comme outil de gestion des pêcheries.	Suivi et évaluation des pêches dans les AMP	3
Gestion et développement des pêches	PARTAGE	UICN-PACO	A renseigner	Sénégal et Mauritanie		2008-2013	Gestion cohérente des stocks clés de poissons pélagiques partagés entre la Mauritanie et le Sénégal (tassergals, courbines, mulets)	Cogestion, migrations de pêche, gestion des stocks pélagiques, sécurité alimentaire	4
Gestion et développement des pêches	CEPIA (Construire Ensemble une gestion des Pêches Intégrant	UICN-PACO	Pablo Chavance	Mauritanie, Sénégal, Guinée, Guinée Bissau		2010-2013	Evaluation de la contribution des AMP à la gestion des pêche (Mauritanie, Sénégal, Guinée, Guinée Bissau)	Cogestion, renforcement des AMP comme outil de gestion des pêches	4

	les AMP)								
Gouvernance des écosystèmes marins et côtiers	Etude sur la durabilité financière des aires marines protégées	UICN	Pablo Chavance	Mauritanie, Sénégal, Guinée, Gambie, Guinée Bissau	PRCM	2008-2012	Proposer aux AMP du RAMPPO des options pour le renforcement de la durabilité de leur financement	Financement durable des AMP	4
Gouvernance des écosystèmes marins et côtiers	Protection du Grand système marin des canaries (CCLME)	Bureau CCLME	A renseigner	Mauritanie, Sénégal, Guinée, Gambie, Guinée Bissau, Cap-Vert	FAO		L'objectif global du projet est d'assurer des avantages environnementaux mondiaux en inversant l'épuisement des ressources halieutiques et de l'habitat et zones de reproduction du courant des Grands écosystèmes marins des Canaries Grands écosystèmes marins (LME) causés par la surpêche, les changements de qualité de l'eau (à travers tous les types de pollution) et changement de l'habitat	Services des écosystèmes et bien-être des populations côtières, gestion participative, lutte contre la pêche INN, migrations de pêches,	4